



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction régionale des Finances publiques de la Réunion
7 avenue André Malraux
CS 21015
97744 ST DENIS CEDEX 9

Décision portant nomination aux fonctions de conciliateur fiscal départemental et conciliateur fiscal adjoint

L'administratrice des finances publiques, gérante intérimaire de la direction régionale des finances publiques de La Réunion,

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté en date du 25 septembre 2020 portant désignation de Mme Nathalie JOUHANIN, administratrice des finances publiques, en qualité de gérante intérimaire de la direction régionale des finances publiques de la Réunion à compter du 1er octobre 2020

décide

Article 1er : Sont désignés :

➔ **Conciliateur fiscal départemental**


Monsieur Thierry GELIFIER, administrateur des finances publiques adjoint, chargé de l'intérim du pôle gestion fiscale à la direction régionale des finances publiques de la Réunion ;

➔ **Conciliateurs adjoints**

- Madame Gaëlle FERRON, inspectrice principale des finances publiques, adjointe du responsable de la division du contrôle fiscal et des affaires juridiques ;
- Monsieur Patrick LUMARET inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division du réseau fiscal

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Saint Denis le 1er octobre 2020


Nathalie JOUHANIN